

Survivre à la fonte des neiges

Doucement, les saisons dégagent leurs charmes et leurs défis. Chaque région reflète sa propre réalité et dans le village de Thérien il en est ainsi. C'est aussi l'époque où cette communauté connaît encore une population majoritairement d'expression française, mais ce n'est pas pour longtemps...

Dans le journalier de Thérien (devenu village en 1928 jusqu'au début de son déclin durant les années 1960) ce n'est pas étrange de voir des chevaux tirer un « wagon » pour s'arrêter devant le magasin général ou apercevoir une auto stationnée le long d'un trottoir en bois.

La rue principale est ornée de quelques résidences et, tout près de l'hôtel, est situé le couvent des Sœurs de l'Assomption établi en 1941 lorsque les religieuses sont venues partager les responsabilités d'enseignement à l'école du village.

Selon quelques chroniques religieuses cette maison éprouve plusieurs lacunes mais, en attendant d'avoir mieux, les sœurs doivent espérer que le propriétaire effectue quelques rénovations; ce qui ne semble pas être sa priorité.

Quatre religieuses et une fillette de sept ans forment cette communauté. Comment se fait-il qu'un enfant puisse faire partie de cette maisonnée? Ce n'est pas un pensionnat. En plus, ce n'est pas normal d'héberger une pensionnaire, surtout lorsqu'il y a un pensionnat à St-Paul, situé à 20 milles au sud.

Voici quelques réponses : tout d'abord le séjour de la fillette n'est que temporaire puisque la famille est en train d'effectuer une transition dans sa vie. Éventuellement, l'enfant doit déménager avec ses parents dans une autre région. Pourquoi n'est-elle pas placée au pensionnat de St-Paul? Parce que le quota d'élève est à capacité.

Il y a aussi la politique des municipalités et de leurs exigences ; en plus, le transport en autobus scolaire n'est pas encore en vigueur. Sans plus de formalité, c'est ainsi que Sœur Supérieure offre aux parents d'héberger la petite. Alors, sans être inscrite dans le registre scolaire et, à la cachette de monsieur l'inspecteur d'école, nous retrouvons l'enfant en classe à l'école du village de Thérien.

Mais ce soir, pourquoi est-elle couchée de bonne heure au deuxième étage?

Non, elle n'est pas en pénitence mais, enveloppée dans de grosses couvertures, elle frissonne et écoute le vent du printemps annoncer une autre tempête. Aussi, l'enfant entend, du bas de l'escalier, Sœur Supérieure chuchoter à une compagne: « Pauvre petite, elle aurait pu se noyer... »

Le sommeil est lent à venir et la fillette songe aux événements de la journée. Elle se souvient, qu'à l'heure du diner, Sœur Supérieure lui avait accordé une permission; mais, avec la condition que: « Oui, tu peux aller visiter ta tante mais, sois de retour au couvent avant six heures. »

Alors, plus tard dans l'après-midi, suivant la visite chez sa tante, l'enfant est sur le chemin du retour; une distance d'environ un bloc et demi. Pas loin, mais...

Pour l'instant, le ciel est beau et clair et suivant l'averse de neige de l'avant-midi, tout est calme. Le beau tapis blanc attire l'attention de l'enfant et ainsi elle se permet de quitter le trottoir en bois afin d'aller piétiner dans cette belle pâte fraîche.

Elle s'imagine que, toutes les buttes de neige '*moche*' qu'elle accumule sont des patates écrasées et possiblement arrosées d'une belle sauce dorée. Puis, trainant un pied en arrière, elle s'avance avec l'autre pied jusqu'au coin de la rue principale, juste à côté de l'hôtel. Progressivement l'enfant observe que la couleur de la neige prend une autre allure. Il y a véritablement des traces jaunâtres, même un peu dorées... Bon, voilà de la belle sauce dorée!

Ah! A-t-t-e-n-t-i-o-n! Elle est loin de réaliser qu'un piège l'attend. Sournoisement, sous ce tapis blanc, se cache les traces des chevaux de la journée précédente; les animaux, durant leur attente pour un propriétaire, en ont profité pour soulager certains besoins de la nature.



Le fossé, situé à l'extérieur du trottoir, tout prêt de l'hôtel.

Tout d'un coup, le tapis blanc défonce puis l'enfant glisse et se voit submergé dans un fossé rempli d'eau glacée, d'urines, d'excréments d'animaux et quoi encore...

La rue est déserte. Le nez à peine au-dessus de l'eau la fillette peut à peine respirer et personne ne semble entendre son gémissment. Ne sachant pas nager, elle se débat tant bien que mal dans l'eau contaminée.

Soudainement, une main ferme retire la petite de son emprisonnement glacial. Puis, en vitesse, l'homme dépose l'enfant à la porte de la cuisine du couvent.

Sans hésitation, Sœur Supérieure prend charge et le monsieur mystérieux disparaît. Rapidement la religieuse, place l'enfant tout près du poêle à bois et procède à enlever les vêtements dégoûtants.

Mais la fillette, qui normalement est bien soumise, refuse de coopérer. Bien qu'elle soit reconnaissante auprès de la religieuse en train de la secourir, aux yeux de la petite, la situation est absolument insupportable! Il y a de la visite !! Plus précisément, ce sont deux étrangères qui portent des costumes très différents que celui des Sœurs de l'Assomption.

En présence de ces individus l'enfant est humilié d'être dépouillé de ses vêtements; même s'ils sont répugnants! Qui sont ces femmes? Ce sont des Sœurs de Ste Croix, en route pour leur mission à Fort Kent.

* * * * *

Les saisons changent et la vie continue...

Éventuellement, la fillette devint une adulte, épouse, mère, grand-mère et arrière-grand-mère. Au cours des années « l'écolière en cachette », maintient toujours un bon souvenir de ces religieuses qui ont marqué sa vie. Et, grâce à ces braves femmes, ainsi qu'à ses parents, elle a appris à s'adapter aux circonstances de la vie. Car, tout passe ici-bas...

Sa devise est : Peu importe la saison, choisis d'ignorer ton âge et vis ta vie !

16 mars 2021